



RAPPORT MORAL 2023



RAPPORT MORAL

1 - NOTRE VOCATION

La vocation d'un Comité départemental de la Ligue est de lutter contre les cancers et toutes leurs conséquences. La Ligue contre le cancer est la seule organisation non gouvernementale sur le territoire national qui agit sur l'ensemble des domaines décrits ci-après, dans la lutte contre les cancers.

Elle déploie son activité dans les domaines de la recherche, de la prévention et de la promotion des dépistages, de l'action pour les personnes malades, et à travers sa mission « société et politiques de santé ».

La Ligue dispose d'une école de formation pour soutenir ses activités en formant ses bénévoles et salariés.



2 – MODELE SOCIO-ECONOMIQUE

Le Comité départemental du Lot, qui enregistre 1827 adhérents en 2023 (1929 en 2022), est une association membre de La Ligue contre le cancer. Il contribue, comme plus de 100 comités liés à la fédération à assurer une présence sur tout le territoire national, en métropole et en Outre-Mer.

Le Comité départemental du Lot est financé presque entièrement par la générosité du public. Ceci garantit son indépendance tant vis-à-vis des pouvoirs publics que d'acteurs privés intervenants notamment dans le domaine de la santé.

Il réalise et/ou fait réaliser des actions entrant dans la lutte contre les cancers. Ses travaux sont conduits par des salariés et des bénévoles qui font vivre le Comité. Ils assurent le contact avec les personnes malades et leurs familles, organisent différentes manifestations, interviennent dans les domaines administratifs, comptables et dans les missions sociales de la Ligue. Les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles.

3 – EVENEMENTS MARQUANTS

L'achat d'un local en copropriété situé au 114 rue Denis Forestier à Cahors s'est concrétisé le 18 avril avec un déménagement le 25 juillet. Le changement officiel de siège social a été acté le 5 octobre.

Le Comité a été pour la deuxième fois consécutive bénéficiaire de legs conséquents, ce qui a permis d'apporter une aide exceptionnelle à la recherche et de répondre à toutes les demandes reçues en soins de support et de bien-être.

Octobre Rose, mois dédié à la promotion du dépistage du cancer du sein, a connu une mobilisation sans précédent. Aux manifestations traditionnelles se sont ajoutées des initiatives spontanées personnelles ou associatives qui ont permis de constater que notre cause était partagée par un grand nombre de Lotois. Ces animations ont apporté une ressource financière conséquente et nous ont permis de valoriser nos actions à travers le département.

L'aide aux personnes malades s'est intensifiée (notamment en socioesthétique, en sophrologie et en soutien psychologique et avec la mise en place de séances de sociocoiffure au CH de Cahors).



4 – VIE - GOUVERNANCE - BENEVOLES - SALARIES

Le comité fonctionne grâce à une équipe de 21 administrateurs bénévoles (au 31/12 – hors membre de droit). Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois. L'assemblée générale 1 fois. Le Bureau, émanation du CA s'est réuni 8 fois au cours de l'année.

- 1 nouveau membre a intégré le conseil (Christelle Duthil),
- 1 administratrice n'a pas renouvelé son mandat au cours de l'AG ordinaire (Lucienne Lafragette).

Président :	Dr Jean-Pierre TRICOT	1827 adhérents
Vice-présidents :	Dr Yves BOTREAU Dr Michel FARNY	
Secrétaire générale :	Mme Marguerite FERRIER	21 administrateurs
Secrétaire adjointe :	Mme Etienne GRIMAL	
Trésorier :	M. Christian FOURNIER	42 bénévoles
Trésorier adjoint :	M. Philippe ANDRE	
Délégué APMP :	Dr Jean-B. SOLIGNAC	3 antennes
Autres membres élus		
M. Gérard ALIX	Madeleine GAILLARD	2 salariées (1,8 ETP)
Mme Marinette ASSIE	Dr Bernard GLUCKLER	
M. Fouad CHERIF	Mme M.- Ph. GODISSART	
Mme Christiane CONTIVAL	Mme M.- Claire REMBAULT	
Mme Danielle DELORY	Mme Brigitte ROUSEYROL	
Mme Christelle DUTHIL	Dr Albert SABATIER	
Mme M.- Odile FOULHAC		
Membre de droit représentant la fédération de la Ligue		
Mme Catherine DELATTRE		
En orange l'administratrice élue à l'AG d'avril 2023		

La mise en œuvre des projets initiés par le comité et la réalisation des actions proposées nécessitent des moyens humains. L'engagement des salariées et des bénévoles est essentiel.

Notre reconnaissance à toutes et tous !

- Les salariées

Le comité du Lot emploie en CDI une secrétaire comptable à temps plein et une assistante administrative qualifiée (30 h/semaine) au siège cadurcien.

Elles interviennent dans les domaines administratifs, comptables et dans les missions sociales de la Ligue (23,7 % des charges salariales sont réparties en missions). Elles accueillent aussi les malades, leurs proches, font le lien avec les antennes et assurent le secrétariat des activités des bénévoles. Elles réussissent parfaitement dans l'accomplissement de leurs tâches souvent complexes et délicates.

- Les bénévoles

Le temps de travail du bénévolat est comptabilisé (*hors temps d'administration*) : il représente en 2023 un total de 3939 heures, soit 2,4 ETP (équivalent temps plein), en progression par rapport à 2022 (2 ETP).



Cette valorisation n'est cependant pas exactement représentative du travail effectué par les bénévoles au cours d'une année complète. En effet, elle est effectuée sur la base de la déclaration par la plupart d'entre eux des heures passées au service de l'association. La réalité en est donc légèrement sous-estimée.

Les 42 bénévoles accomplissent leurs actions dans des domaines de plusieurs ordres tels que l'accompagnement des personnes malades, la prévention en particulier en milieu scolaire, l'ouverture des chèques et la saisie des dons (à Cahors) et sur le logiciel de valorisation du bénévolat, l'organisation de manifestations, le soutien aux associations qui organisent des événements au profit de la Ligue...

Grâce à leur présence sur le terrain pour informer, accompagner et à leur énergie pour collecter des fonds, le comité peut communiquer plus largement sur les actions qu'il engage.

D'autres, anonymes, ont donné de leur temps pour des confections diverses (dont les coussins « cœur »), à l'occasion d'Octobre rose, offerts aux personnes malades ou vendus lors de la tenue de stands. Il peut s'agir aussi de la préparation de gâteaux à l'occasion de certaines manifestations comme la Cadurcienne,...

5 – ACTIVITE DE L'ANNÉE

5.1 – Missions sociales

5.1.1 – Accompagner pour aider

Jean-Bernard SOLIGNAC, référent de la mission APMP (Actions pour les Personnes Malades et leurs Proches).

Anna ROZIERES, coordinatrice des soins de support au CH de Cahors.

Grâce à la générosité de ses donateurs (particuliers, entreprises, collectivités) et aux actions menées par les associations amies, le comité dispose de moyens financiers pour assurer aide et soutien aux personnes malades et à leurs proches.

- **Contributions financières accordées aux associations / organismes**

(chargés également d'accompagner des personnes malades) :

- 2 000 € à l'Association pour le développement des soins palliatifs du Lot
- 604 € versés pour l'activité physique : aquagym à Cahors et à Puy l'Evêque, pack bien-être à Cœur de Causse (Labastide-Murat) et Qi gong à Cahors.

- **Commission sociale :**

La commission sociale attribue des secours financiers aux personnes économiquement fragilisées par la maladie, de façon ponctuelle et complémentaire aux dispositifs légaux.

En 2023, la commission a étudié 38 dossiers au cours de 12 réunions et accordé une aide à 32 foyers. Le total versé s'élève à 13 996 €, de 45 € à 788 €, soit une moyenne de 437 € par dossier (9779 € en 2022 et 425 € en moyenne).

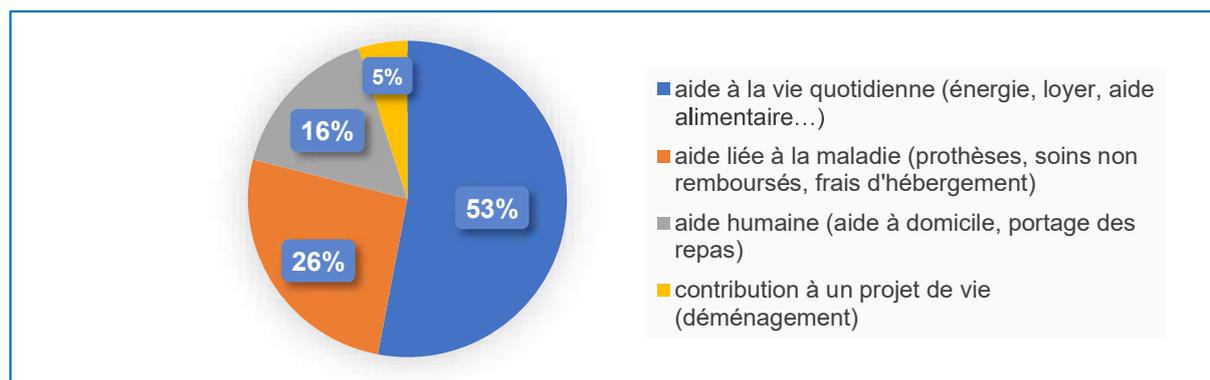
Sur les 32 personnes aidés, 7 avaient déjà bénéficié d'une aide financière auparavant (2 en 2022).

32 (+9)

**foyers aidés
par la
commission
sociale**



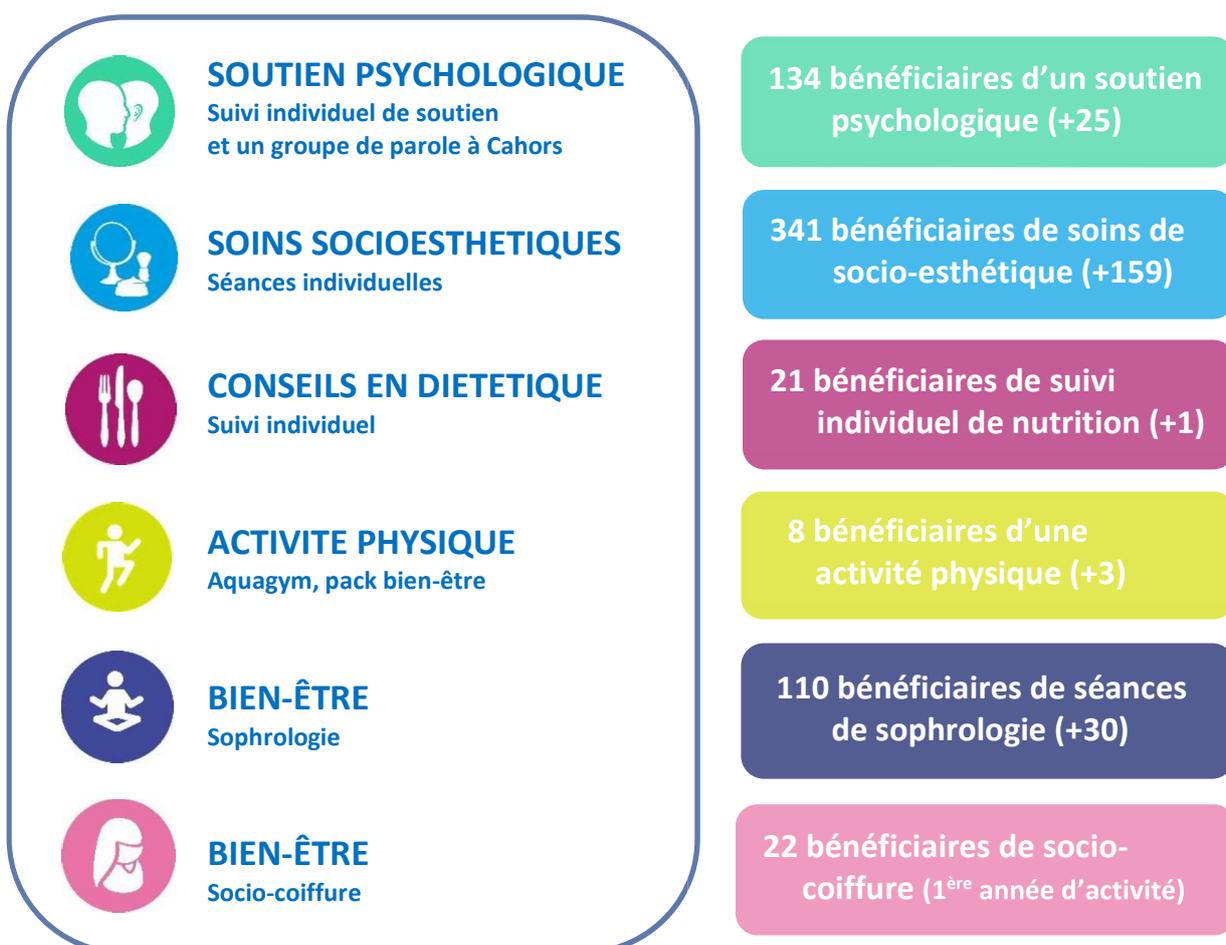
Répartition des motifs de demandes d'aide financière :



- Soins oncologiques de support et de bien-être :

Les activités en SOS sont dispensées par des professionnels qualifiés. Ainsi, 10 prestataires répartis sur l'ensemble du département ont prodigué aux personnes malades des entretiens psychologiques (avec un groupe de parole à Cahors) et nutritionnels, des séances de socio-esthétique, de socio-coiffure, et de sophrologie.

En 2023, le Comité a engagé 67 070 € à ce titre (incluant l'activité physique) (46 060 € en 2022). L'augmentation a été significative en socioesthétique au CH de Cahors (suite à une ressource affectée spécifiquement), ainsi qu'en sophrologie et en soutien psychologique. Nous avons pu mettre en place en test la socio-coiffure, également au CH de Cahors.



Un groupe de parole a eu lieu pour 5 bénéficiaires (11 séances).

Pas de séance demandée dans le cadre de l'accord avec le DAC 46 (ex réseau Icare).

- **Espaces Ligue :**

CH Cahors : les 3 bénévoles impliqués sont allés à la rencontre des malades pendant les séances de chimiothérapie dans le service d'oncologie (5 jours par semaine). De nombreux échanges ont aussi pu avoir lieu à l'Espace Ligue sur demande et par téléphone. Quelques personnes sont également vues à domicile sur le secteur de Cahors.

Figeac : les échanges ont eu lieu par téléphone en cas de besoin avec quelques visites au local de la rue Delbos. Depuis le mois de mai les bénévoles rencontrent également les patients au CH de Figeac qui dispose désormais d'un service de chimiothérapie depuis l'arrêt de cette activité à la clinique.

Gourdon : les permanences ont pu être maintenues tout au long de l'année permettant de répondre aux questions et d'orienter les personnes malades. Un bénévole de l'association Cancer Support France intervient également dans le même local mis à disposition pour la Ligue.

Saint-Céré : les permanences ont lieu trois jeudis par mois, ce sont des moments de convivialité à chaque fois ! C'est ce qui est apprécié. Les premiers contacts se font par téléphone. Les rencontres se font en individuel ou lors des convivialités. L'équipe s'adapte aux demandes des bénéficiaires.

Nouveauté : une permanence mensuelle à la Maison France Services de Gramat (depuis décembre).

Ces moments d'écoute et de partage de nos bénévoles avec les patients sont très appréciés par les malades et leurs familles, ainsi que par le personnel infirmier et les médecins des services quand cela a lieu en milieu hospitalier. Leur présence assidue nous vaut en retour des témoignages chaleureux de remerciements. Quant aux soins de support dispensés par nos prestataires professionnels, ils permettent de compléter, à leur demande, le travail des personnels médicaux toujours très pris. Ce partenariat, noué avec en particulier les services hospitaliers du département, est maintenant reconnu par sa complémentarité avec les traitements spécifiques et la dimension humaine et réconfortante qui s'ajoute ainsi à la technicité médicale.

- **Confort des malades :**

Grâce à une partie (12 %) de la contribution financière perçue suite à la course féminine « La Cadurcienne » organisée par l'association Les Extrapédestres, **160 sacs bien-être** ont été confectionnés et offerts aux femmes opérées d'un cancer du sein. Il s'agissait de la 8^{ème} édition de cette opération toujours bien accueillie par les personnes concernées.



Lors d'octobre rose, les **agricultrices** du département (via leur syndicat), nous ont fait la surprise de confectionner chacune un **cadeau individuel**, accompagné d'un mot amical à distribuer aux patientes traitées pour cancer du sein. Elles nous ont ainsi remis 70 cadeaux magnifiquement emballés que nos bénévoles et nos prestataires ont pu offrir aux patientes. Initiative inattendue fort appréciée par notre comité et bien sûr par les patientes !

- **Autres actions :**

11 réunions de groupe de convivialité à Figeac.

Les patients du CH de Cahors ont bénéficié une nouvelle fois des dossiers patients (distribués au moment de la consultation d'annonce).

Magazine Vivre, le magazine de la Ligue nationale permet de recevoir de l'information tous les trimestres (portraits, témoignages, paroles d'experts, décryptages, conseils utiles et pratiques). Il est disponible au Comité ou par abonnement annuel - 4 n^{os} pour 10 €.



Associations qui affectent tout ou partie de leur don à l'APMP et en particulier aux soins de support : Lion's club de Figeac (soutien psychologique Figeac), Inner Wheel (socioesthétique Figeac), Philanthrope 3008 (100 % au soutien psychologique), Karaté club de Figeac (50% SOS secteur Figeac), Extrapédestres (30 % dont 18 % du don à la sophrologie).

La subvention de la Mairie de Cahors est affectée à la nutrition/diététique.

Le mécénat Caisse d'Epargne relatif à 2022 perçu début 2023 est affecté à la sophrologie.

L'ensemble des dons issus du partenariat avec l'enseigne Kiabi a participé au financement de séances de sociocoiffure.

2 quêtes décès affectées aux soins de support - 2 dons de particulier hors collecte.

5.1.2 – Prévenir pour protéger

*Yves BOTREAU, référent de la mission IPD (Informer, prévenir, dépister),
Danielle DELORY, coordinatrice des actions de prévention.*

5.1.2.1 Introduction : les 3 niveaux de prévention

- Primaire : informer, sensibiliser, éduquer, faire la promotion de la santé en mettant en avant les facteurs de risque connus, démontrés pour de nombreux cancers. 40% d'entre eux sont évitables. L'objectif est donc de favoriser une diminution de l'incidence des cancers. Notre cible prioritaire est de participer à l'éducation à la santé en milieu scolaire.
- Secondaire : dépister à un stade précoce ou même à un stade qui précède l'apparition du cancer. L'objectif est alors de diminuer le taux de décès par cancer. La ligue est partenaire du CRCDC en participant à la promotion du dépistage organisé des 3 cancers concernés (sein, colorectal et col de l'utérus). Cette collaboration se déroule dans d'excellentes conditions.
- Tertiaire : diminuer le risque de récurrence chez des personnes traitées pour un cancer. L'aide à la reprise d'une activité physique s'inscrit dans ce sens.

5.1.2.2 Education et promotion de la santé en milieu scolaire

(Septembre 2022 – juin 2023)

C'est l'investissement en temps essentiel de l'équipe prévention du comité qui comprend 10 bénévoles à Cahors, 6 à Figeac, 3 à St Céré et 1 à Souillac.

Vous connaissez les thématiques classiques et anciennes de nos interventions, sur demande des enseignants : alimentation, activité physique, soleil, sommeil et tabac. La dépendance aux écrans s'est greffée sur le sommeil car c'est un vrai problème qui inquiète les enseignants par le retentissement sur les capacités d'apprentissage. Sans entrer dans le détail, ces thématiques sont déroulées en modules, appelés **EXPLO-SANTE**, construits et interactifs. Elles s'adressent de façon prioritaire aux élèves du primaire (CM1 et CM2).

Nous utilisons également un outil de la fédération, appelé **EXPLO TABAC** qui permet d'organiser des ateliers ludiques et interactifs, choisis par l'enseignant ou l'IDE scolaire (25 ateliers sont possibles sur 10 thématiques). Chaque séance d'1h15 comprend en général 3 ateliers différents. Un nouveau module sur la **pollution de l'air**, thème du défi scolaire proposé par la LIGUE en 2023, a été ajouté.



Le défi scolaire qui portait cette année sur l'activité physique : « Bien dans tes baskets » n'a pas rencontré l'adhésion des enseignants. Aucune classe ne s'est inscrite à ce défi.

En 2023, l'état a proposé gratuitement **la vaccination HPV contre le Papillomavirus** à l'ensemble des élèves, filles et garçons, des classes de 5^{ème}. Le gouvernement s'attendait à ce que 30 % des familles acceptent que leur enfant soit vacciné, or le taux de vaccination n'a été que de 10 %.

Il faut rappeler que ce vaccin qui a montré dans d'autres pays son efficacité, ne peut faire reculer à moyen terme les cancers du col de l'utérus et bien d'autres encore que si plus de 70 % des jeunes sont vaccinés. Un **module vaccination HPV** serait utile à proposer dès la classe de 6^{ème}, avec une information aux parents, pour convaincre plus d'enfants ainsi que leur famille du bénéfice que chacun pourrait retirer de cette vaccination. Cette proposition a été faite à l'infirmière coordinatrice départementale de l'éducation nationale dès le mois de juin. C'est aussi pour cette raison que notre comité participe au COPIL départemental vaccinations (20 mars).

Sans entrer dans le détail du bilan d'activité quantitatif, on peut noter un arrêt de la progression du nombre d'interventions en milieu scolaire pour EXPLOR SANTE et EXPLOR TABAC par rapport aux années précédentes : malgré ce fléchissement, la prévention en milieu scolaire a représenté **128 heures** d'interventions le plus souvent en binôme et plus de **1700 élèves** rencontrés dans **22 établissements (17 écoles et 5 collèges)** de **17 villes** ou localités différentes.

A noter que de nombreuses écoles de Cahors nous ont sollicités et que la demande a été moins forte dans les écoles et collèges du sud du département où nous sommes davantage intervenus les années précédentes. De même, la demande dans le secteur de Figeac/ St Céré a été moindre car les infirmières scolaires se sont emparées, avec notre accord, de nos modules et elles les animent elles-mêmes dans les classes.

Les thématiques les plus demandées dans le cycle 3 sont **le sommeil et les écrans** suivies de près par l'alimentation et l'activité physique.

Les ateliers EXPLOR TABAC ont été organisés dans 3 collèges cette année.

Une journée de formation pour l'ensemble des équipes prévention a eu lieu le 2 juin et a réuni 16 participants qui ont pu s'approprier tous les modules prévention que propose notre comité.

Il faut bien comprendre que le temps passé en interventions n'est qu'environ le tiers du temps consacré à cette activité. La préparation des interventions et l'organisation des formations sont en effet chronophages.



(Nombre)	ECOLES	COLLEGES	TOTAL
Etablissements	17	5	22
Classes	29	30	59
Séances	51	34	85
Elèves	1029	713	1742
(dont élèves rencontrés 2 fois)	515		515
Heures d'intervention	77	51	128
Heures bénévoles	154	102	256

Secteurs d'intervention en milieu scolaire :

- Cahors 1 : Cahors écoles Teyseyre, Jean Calvet, G Coulonges, Marthe Durand, Huguette Orliac, Z. Lafage, Bégoux, Espère
- Cahors 2 : Dégagnac, Cieurac, Crayssac
- Gourdon : Gourdon D. Roques, Souillac, collège de Gourdon, collège de Salviac
- Figeac : Bagnac sur Célé, Biars sur Cère, Montet et Bouxal, Latronquière, Souseyrac.



5.1.2.3 Education à la santé en dehors du milieu scolaire

Une rencontre a eu lieu à l'ESAT de Boissor auprès de personnes en situation de handicap le 28 novembre.

Il n'y a pas eu de nouvelles demandes des centres sociaux de Cahors rencontrés en 2022.

Enfin pour être complet, nous avons été partenaires pour la 3^{ème} année, avec d'autres clubs et associations à la **journée « Parcours du cœur »** de Labastide Murat le 25 mars en proposant des jeux éducatifs sur l'alimentation et les bénéfices de l'activité physique pour un public de jeunes scolaires en primaire.

5.1.2.4 Promotion du dépistage en partenariat avec le CRCDC

➤ **Cancers féminins dans le cadre d'Octobre rose** : nombreux stands dans tout le département avec vente d'objets et décorations des villes, organisation du buffet de la Cadurcienne pour les 4000 participantes, présence aux très nombreuses courses et manifestations sportives dans l'ensemble du département afin de sensibiliser les femmes à la nécessité de se faire dépister et afin aussi de collecter des fonds pour la recherche, notamment celle concernant le cancer du sein.

A chaque manifestation, des bénévoles sont présents pour soutenir l'activité des associations organisatrices et apporter de la documentation sur l'intérêt et les modalités du dépistage.

Nous avons participé également à une **Journée Prévention Gourdon** le 30 septembre regroupant toutes les associations du département impliquées dans la prévention, à la **Journée Santé Femmes** le 17 octobre organisée par la CPAM, avec un atelier d'apprentissage de l'autosurveillance des seins et à la conférence sur « **Cancers du sein, où va la recherche ? Quelques exemples de projets soutenus par la LCC** » le 18 octobre, à Figeac en partenariat avec la MGEN.

Le 7 novembre a eu lieu la conférence organisée en partenariat avec Carrefour des Sciences et des Arts sur le thème : « **Vaccins contre le cancer : Espoir ou Rêve** » donnée par le professeur Jean-Pierre Delord (Directeur général de l'Institut Claudius Regaud de Toulouse, Directeur de l'Unité de recherche clinique).

➤ **Cancer colorectal** : sensibilisation au dépistage du sang dans les selles avec l'opération **côlon tour**® à Prayssac le 6 avril.

5.1.2.5 Magazine Clap'Santé

Chaque trimestre le **magazine de prévention santé pour les jeunes** (9 à 13 ans) édité par la Ligue nationale présente des actus santé, des reportages sur des actions de terrain, des informations et des zooms sur la prévention des cancers, des articles sur les thèmes liés aux interventions scolaires. En 2023, le Comité compte **11 adultes** relais abonnés et a diffusé 800 magazines sur l'année par abonnement (425 en 2022).

Les produits partage d'Octobre rose sont affectés à la prévention du cancer du sein.
Une prestation est dédiée à la conférence annuelle à Cahors (Mutualité Française Occitanie).



5.1.3 – Chercher pour guérir

La recherche scientifique et médicale constitue la clé d'une meilleure compréhension du cancer. Elle est à l'origine de toutes les avancées qui permettront de vaincre la maladie.

Au fil des dernières décennies, et surtout depuis le début des années 2000, des progrès majeurs, attendus de longue date, ont permis une amélioration significative de la prise en charge de certains des cancers les plus courants.

La Ligue nationale contre le cancer est le 1er financeur associatif et indépendant de la recherche en cancérologie.

En 2023, le comité du Lot a participé au financement de 8 projets de recherche (dont 6 équipes labellisées par le Conseil scientifique national) pour un montant de 241 978,86 € (228 548 € en 2022 et 90 654 € en 2021). Ces engagements exceptionnels sont liés à l'encaissement de plusieurs legs d'importance.

Le programme « équipes labellisées » est une action nationale fondée sur un appel à projets lancé par la Ligue en 1999. Son objectif est d'apporter un soutien financier pluriannuel important à des équipes de recherche académique (CNRS, Inserm, CEA, Université) en cancérologie reconnues pour leur excellence. Il s'impose comme une contribution majeure à l'amélioration des connaissances dans le domaine de la biologie du cancer déclinée dans toutes ses composantes (génomique, signalisation, immunologie, etc.)



- 50 000 € Dr Frédéric BOST (prostate - dépt 06)
- 40 000 € Dr Thomas MERCHER (leucémies de l'enfant - dépt 94)
- 40 000 € Dr. Marc POIROT (sein - dépt 31)
- 30 000 € Dr Eric DELABESSE (leucémies aiguës - dépt 31)
- 35 € Dr François RADVANYI (Institut Curie suite à un don affecté relié à un challenge – cancers de l'enfant)
- 40 000 € Dr Thierry WALZER (immunothérapie et activité anti-tumorale des cellules NK - dépt 69)
- 20 000 € allocation de recherche M. Lucas BLASQUEZ (sein – 75)

Programme de recherche « enfants, adolescents face au cancer » (partenariat Leclerc)
21 943,86 €

(en 2022 :
22 548,24 €)

Associations ayant affecté leur contribution à la recherche : Extrapédestres (70 % cancer du sein), Karaté club de Figeac (50%), Sporting Club Gourdon Athlétisme (cancer de l'enfant). A noter : l'opération annuelle les Sentiers de l'espoir (Reyrevignes) a donné lieu à un versement différé en 2024). Une collecte du Foyer socio éducatif du lycée Clément Marot de Cahors, la traditionnelle opération de l'association Sportive du Collège de Magny à Cahors (cancer de l'enfant).

5 quêtes décès affectées à cette mission.

6 Centres Leclerc (opération incluant les dons des particuliers aux caisses et le mécénat pour 5 d'entre eux) -> opération de mars dédiée au cancer de l'enfant et l'adolescent (depuis 20 ans). Opération d'octobre (dons par arrondissement aux caisses, cancer du sein) pour ces mêmes centres.



5.1.4 – Mobiliser pour agir

La mission SPS (société et politiques de santé) est la plus récente mission de La Ligue. Son objectif est de se faire l'écho de la parole des malades et de leurs proches afin de faire progresser les droits des personnes malades et de lutter pour un environnement favorable à la santé.

D'autre part, la Ligue contre le cancer est une des associations agréées pour présenter des candidats à la fonction de représentant des usagers dans les établissements de santé. Etienne Grimal a été nommée représentante des usagers au CH de Cahors pour une durée de 3 ans. Elle bénéficie des formations légales dispensées par France Assos Santé.

Dr Jean-Pierre Tricot participe quant à lui au CTS : Conseil territorial de Santé de l'ARS.

Nous avons relayé autant que possible la diffusion des actions nationales (programme national de lutte contre le tabac, tribune et pétition « Ensemble, appelons le Gouvernement à dédier plus de moyens pour les 11 millions d'aidants », enquête : quelles difficultés d'accès aux soins et aux traitements en 2023 pour les personnes atteintes de cancer ?).

5.1.5 – Formation des bénévoles aux missions

Outre la formation de base dispensée à deux reprises par nos deux médecins formateurs (les Docteurs Botreau et Tricot) à Cahors en avril et à Figeac en décembre, les bénévoles chargés de mission prévention ont pu bénéficier des compétences et de l'expérience de Danielle Delory et Christiane Valles ainsi que des Docteurs Yves Botreau et Jean-Bernard Solignac pour suivre des recommandations en lien avec l'ensemble des interventions scolaires.

De nombreux bénévoles en prévention ont suivi tout au long de l'année les « temps d'échanges et de pratiques » en visio-conférence organisés par la coordination régionale d'Occitanie.

4 bénévoles investis dans l'aide aux personnes malades ont suivi à distance le parcours de formation du « ligueur accompagnant », dispensé par l'Ecole de Formation du Siège.



Pixabay.com

5.2 – Fonctionnement, recherche de fonds, visibilité

5.2.1 – Frais de fonctionnement dont communication

5.2.1.1 – Frais de gestion

Pour mener à bien ses missions, le Comité a besoin d'un espace administratif, d'une secrétaire, d'une comptable (66 % des charges sociales sont réparties en fonctionnement), d'assurances, de matériel informatique, des services d'un cabinet comptable pour l'établissement des payes et est contrôlé par un Commissaire aux comptes. Ces dépenses constituent des frais de gestion incontournables.

Par ailleurs le Comité paie annuellement une cotisation dite statutaire au Siège de la fédération servant à financer un certain nombre de services supports (logiciel comptable, marketing...) et en 2023, 27 % de cette charge a été répartie en fonctionnement (total 16 752 €).

Le déménagement de notre comité a entraîné des charges supplémentaires inévitables.



5.2.1.2 – Frais de communication

Le Comité renforce sa visibilité et assure la diffusion de ses actions par :

- la réalisation de la lettre d'information annuelle : renouvelé en 2023, le bulletin local imprimé en 3000 exemplaires sous forme d'une double page est adressé aux donateurs avec l'envoi de leur reçu fiscal,
- la diffusion régulière d'un dépliant regroupant l'ensemble des soins de support et du soutien proposés aux personnes malades.

Le Comité du Lot a poursuivi une communication externe sur le réseau social Facebook où les campagnes institutionnelles nationales sont systématiquement relayées. Des articles relatifs aux manifestations organisées par ou pour la Ligue, et divers autres articles locaux sont également postés. Le site internet a été refondu.

5.2.2 – Appel à dons, manifestations, etc ...

5.2.2.1 – Appel à dons, donateurs, mécénat



Nombre d'adhérents (versant la cotisation de 8 €) sur l'ensemble des donateurs en 2023 : 1827 en baisse de 5 % par rapport à 2022.

Le comité ne peut mener à bien ses missions que si les donateurs continuent par leurs dons à nous soutenir.

Le Comité réalise ses opérations de collecte selon un programme défini en collaboration avec le service marketing de la Ligue nationale. Les indispensables opérations de **fidélisations** (11 + une opération spécifique pour les donateurs suite à des collectes décès) ont un coût en termes de prestations, variant de 862 € (avril) à 1292 € (novembre). A noter le travail du Siège pour ne pas accroître la dépense de ces prestations malgré l'augmentation annuelle du prix du timbre dont l'impact est inévitable.

Elles permettent un taux de retours de 3,2 % (juillet) à 9,7 % (octobre) et rapportent de 3539 € (avril) à 16 727 € (novembre qui a été plus porteur que décembre). Don moyen en fidélisation : 55,90 € (2 € de plus qu'en 2022).

1€ investi dans les opérations de collecte rapporte 5,08 € (il s'agit d'une moyenne de l'ensemble des comités départementaux).

La **prospection** du second semestre (dont le taux de retour est légèrement inférieur à 1 %) est indispensable pour permettre de trouver de nouveaux donateurs : + 50 en 2023 (67 en 2022). Don moyen en prospection : en hausse avec 42,36 € (supérieur de 4 € par rapport à 2022).

Au 31 décembre 2023 : on compte 145 adhérents versant par **prélèvement automatique** (de mensuel le plus souvent, à semestriel et même annuel pour une personne) pour un total de 18 500 € (+7 % VS 2022).

Dons par carte bleue (transitant pour l'essentiel par le Siège) d'un montant de 20 370 €.

Le Comité bénéficie également du produit de **collectes organisés lors de funérailles** en hommage aux défunts : 16 342 € (18 069 € en 2022).

A propos des **entreprises donatrices** régulières citons : Ets Pivaudran à Souillac (depuis 1999), Ets Andros (depuis 2013). Certaines versent à l'occasion de manifestations (mécénat sans convention).

Quant au **mécénat** formalisé par convention ou suite à une opération particulière, en 2023 il a concerné 5 Centres Leclerc, la Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole.



5.2.2.2 – Manifestations

Les bénévoles ont organisé les manifestations suivantes, la plupart pendant le mois d'octobre :

- stands avec ventes d'objets Ligue et de nombreux objets confectionnés bénévolement sur les marchés d'Assier, Bagnac sur Célé, Cajarc, Figeac, Lacapelle-Marival, Saint-Céré, stand à Reyrevignes, à Vayrac, sur le parvis de la Mairie de Cahors, urnes chez les commerçants de Figeac et Saint-Céré, stand au lycée Jeanne d'Arc de Figeac,
- marché à Touzac,
- vide-greniers à Gigouzac,
- thé dansant à l'Espace Valentré de Cahors en septembre (en partenariat avec le CCAS de Cahors).

Sans participer directement à l'organisation, nos bénévoles prêtent régulièrement main forte (dépose d'affiches, aide aux inscriptions, confection de gâteaux etc...) à plusieurs manifestations régulières ou nouvelles.

Associations et organisations ayant contribué spontanément ou suite à une manifestation qu'ils ont organisée :

- SC Gourdon athlétisme (Gourdonnaise)
- AC Gigouzac St Germain (Randoligie)
- Phil'anthrope 3008 (Journée Bonheur)
- Fabriac Tour
- Saint Martin en Fête
- Puybrun Loisirs
- Pradines Lot Basket
- Comité des Fêtes de Glanes
- Karaté club de Figeac
- Handball club de Figeac
- Handball club de Cahors
- Cahors Lot XIII (rugby)
- Maison de santé de Prayssac

- Maison de santé de Vayrac
- MJC de Saint-Céré
- Comité Jumelage St Céré/Allersberg
- Donneurs de sang Sousceyrac
- Jeunesse Sportive Gramatoise Handball
- Fédération française des motards du Lot
- Volley club de Figeac
- associations autour des municipalités suivantes, la plupart pendant octobre : Assier (l'Assiéroise), Duravel (la Duravelloise), Lalbenque, Lanzaç (14 juillet), Mauroux, Montcuq, Montdourmer, Sérignac, Sousceyrac, Souillac.

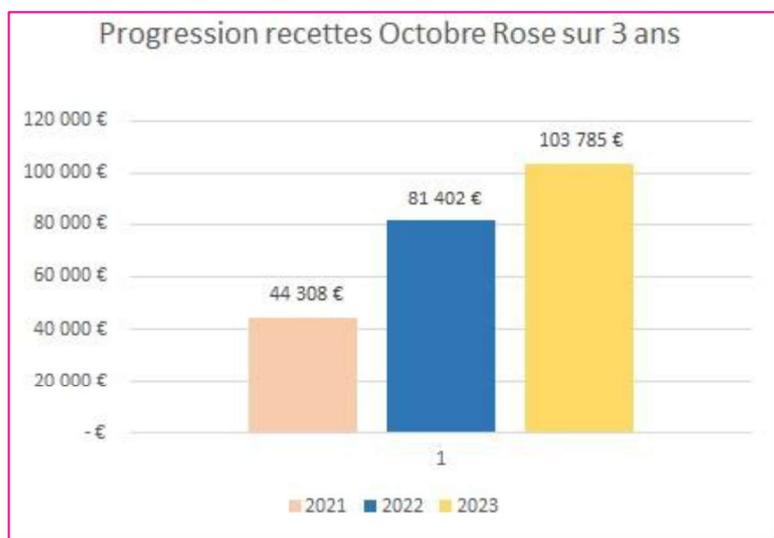
En participation conjointe avec des associations ou organismes partenaires, citons :

- Bal en mars à Figeac (Lion's club)
- Marche nocturne à Figeac (Adar et Centre social)
- Cadurcienne avec la confection des gâteaux (Les Extrapédestres).






103 785 €
 collectés dans le cadre
 d'Octobre rose 2023
 (dont 9 % perçus au
 1^{er} trimestre 2024)



5.2.3 – Partenariats, parrainage, subventions

Plusieurs centres Leclerc ont initié une opération de **produit partage** et une enseigne (couturière Mme Lakatos).

Le **recyclage du verre** a permis d'obtenir 4250 € de la part du Syded.

21 collectivités territoriales du département ont versé une subvention dont les Mairies de Cahors (subvention affectée à la nutrition), Puy l'Evêque et Saint Céré, dont le CCAS de Montcuq et Cauvaldor.



Les laboratoires **Phyt's et Gamarde** nous aident régulièrement en offrant un grand nombre d'échantillons de cosmétiques utilisés par les socio esthéticiennes et parfois distribués aux personnes malades. La **Mutualité française Occitanie** a contribué aux frais d'organisation de la conférence du 8 novembre à Cahors.

Les **CH de Cahors et de Gourdon** mettent gratuitement à notre disposition un local pour les Espaces Ligue, tout comme la **Mairie de Figeac**, celle de **Saint-Céré et Cauvaldor** (permanence à la Maison des services de Gramat).

La **MGEN** met à notre disposition une salle de réunion utile aux formations des bénévoles en prévention.

L'association **Carrefour des Sciences et des Arts** avec qui nous coorganisons depuis plusieurs années notre conférence annuelle d'information-prévention.

La presse écrite et les radios locales nous permettent de diffuser régulièrement des informations (prévention, annonce d'évènements, remises de dons spécifiques).

Nous tenons, en terminant cette assemblée générale, à exprimer notre profonde gratitude à toutes et tous : donateurs, entreprises, élus locaux, partenaires associatifs et institutionnels, qui se mobilisent à nos côtés.

C'est grâce à vous tous que tout cela est possible. Ce rapport est VOTRE rapport, merci de tout cœur.





Commune déléguée de Labastide-Murat

